

Paris, le 2 février 2024

Monsieur le Maire
Hôtel de Ville
2, place du Caquet
93200 SAINT-DENIS

Objet : trajets des lignes de bus 153, 239, 253 dans Saint-Denis

Monsieur le Maire,

Nous avons été alertés par des usagers sur la modification des trajets des lignes de bus 153, 239 et 253 dans Saint-Denis.

Cette modification a été mise en œuvre en juillet dernier pour la réalisation de travaux d'aménagement en centre-ville, mais elle serait annoncée comme définitive. Nous avons voulu en savoir plus et avons rencontré plusieurs représentantes des collectifs de quartiers qui demandent le maintien du passage de ces lignes de bus en centre-ville. Nous avons également visité le site, afin de mesurer les problèmes induits par cette modification.

Comme association d'usagers des transports, nous avons constaté que les nouveaux trajets dégradent fortement l'accès au centre-ville, où existent de nombreux pôles d'attractivité (mairie, centre commercial, cinéma, basilique...) en éloignant les bus. S'il est positif de vouloir faciliter la marche en ville, cela ne nécessite pas une zone purement piétonne très étendue, mais moins accessible. Dans les villes voulant apaiser leur centre, les bus sont au contraire favorisés comme mode d'accès au centre-ville pour tous.

L'aménagement antérieur, avec une voie d'accès réservée à peu de véhicules dont les bus, était positif à cet égard. L'éloignement des bus ou la nécessité de changement entre bus et tramway rendront plus pénible et donc plus difficile l'accès au centre-ville pour de nombreuses personnes qui pouvaient prendre un bus direct pour l'atteindre. Ceci nous apparaît très dommageable, en particulier pour les personnes ayant des difficultés à se déplacer.

Lors de notre visite sur place, nous avons constaté qu'il est encore possible de ne pas mettre en œuvre cette décision défavorable aux bus et à ses usagers (très souvent des "usagères", d'ailleurs...). Nous vous demandons donc de revenir sur un plan défavorable à ce mode de transport qui a pourtant encore toute sa place dans nos villes.

Nous sommes à votre disposition pour échanger sur ce sujet.

Dans cette attente, nous vous remercions de votre attention, et vous adressons, Monsieur le Maire, nos salutations respectueuses,



Marc Pélissier
Président de l'AUT/FNAUT-Ile-de-France

Copies : IdFM, RATP, collectifs de riverains